

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 45 - Novembre 2023



Au sommaire

- *La maladie hémorragique épizootique (MHE) : Point sur la situation*
- *AGRO DIRECT : le black friday*
- *Les assemblées générales cantonales et l'assemblée départementale : programmes et dates*
- *La campagne de prophylaxie 2023 - 2024*
- *Le calendrier des formations fin 2023*

Point sur la situation de la MHE

Depuis le mois de septembre, la **Maladie Hémorragique Epizootique ou MHE** touche les **bovins du Sud Ouest et commence petit à petit à gagner du terrain vers le Nord**. La MHE transmise par les moucheron a un **impact économique important du fait de la baisse de production des animaux atteints, mais aussi du fait des restrictions aux exports internationaux**.

La **détection de la MHE** sur le territoire national **entraîne des restrictions aux mouvements** avec une **interdiction de mouvements d'animaux vers un autre Etat membre de l'Union Européenne**, pour tous les élevages situés dans **un rayon de 150 km autour d'un foyer**. Certaines **destinations vers les pays tiers** font également l'objet de **restrictions**.

À la date du **09 novembre, 2 954 foyers de maladie hémorragique épizootique (MHE) ont été recensés en France** dans des élevages. Ces foyers concernent les 13 départements suivants : **Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées,**

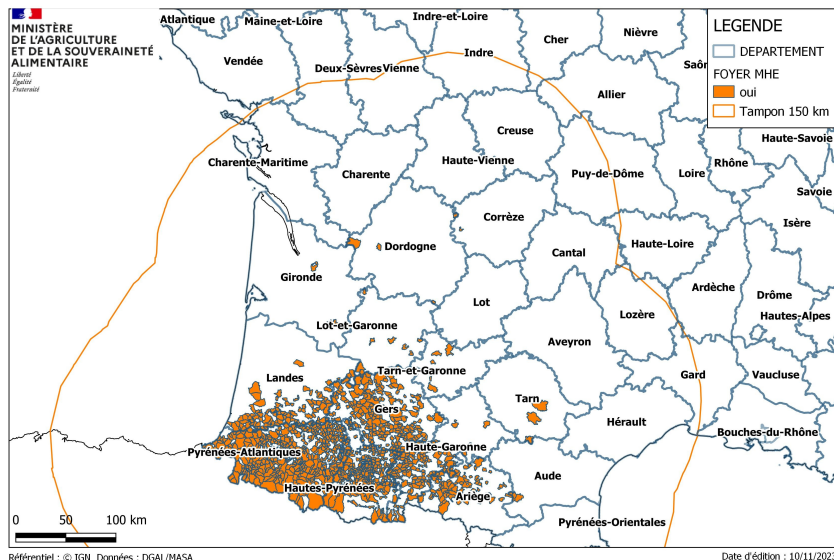
Concernant les évolutions récentes de la situation de la MHE en Europe, **la Suisse** avait notifié dans la première quinzaine d'octobre deux foyers de MHE dans le **canton de Berne et dans le canton du Jura**. Des mesures avaient été instaurées dans les

Haute-Garonne, Gers, Landes, Ariège, Aude, Tarn, Lot-et-Garonne, Gironde, Tarn-et-Garonne, Dordogne, Corrèze.

départements français couverts par le rayon de 150 kilomètres depuis ces foyers. **Toutefois, ces deux foyers ont été infirmés le 24 octobre par les autorités suisses, permettant de lever immédiatement les mesures prises côté français.**

Pour en savoir plus

MALADIE HEMORRAGIQUE EPIZOOTIQUE (MHE) : Foyers en France (SUD-OUEST)



AGRO DIRECT

24 NOVEMBRE

BLACK
FRIDAY

10% 20% 30%



WWW.AGRODIRECT.FR

Les assemblées générales cantonales et l'assemblée départementale : programmes et dates

Le **mardi 23 janvier**, l'assemblée générale du GDS 38 sera organisée au Château de La Côte Saint André à partir de 9 heures.

Le Dr. Vétérinaire Alexandre Fauriat interviendra durant l'AG sur la maladie de Mortellaro.

MARDI 23 JANVIER 2024

A 9H00 | CHATEAU DE LA COTE SAINT ANDRE | 3 RUE DES REMPARTS | SALLE AILE NORD

Venez vous joindre à nous pour une AG du GDS 38 !

*Intervention du Dr. Vétérinaire
Alexandre Fauriat sur la maladie de
Mortellaro*



Tombola avec lots à gagner

Au programme :

- Bilan des actions sanitaires
- Bilan des filiales Agro Direct et Farago
- Présentation des vœux par Sébastien Simian



Repas offert



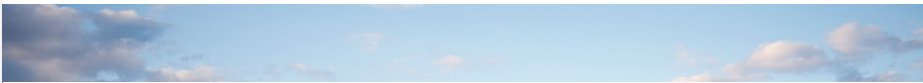
Merçi de confirmer votre présence avant le 05/01/2024
par mail (gds38@reseaugds.com) ou téléphone

 **GDS**
Isère

Les assemblées cantonales se préparent, certaines sont planifiées, d'autres restent en attentes de réponses.

Voici les AG cantonales confirmées :

- **Le canton d'Alleverd - Goncelin / Le Touvet / Domène**, le **14/11/2023** à 20 h à la salle communale de Goncelin - 38570 Goncelin
- **Le canton de Pont de Beauvoisin**, le **04/12/2023** à 20 h à la salle des fêtes de Pressins - 1175 route du village - 38480 Pressins
- **Le canton de Crémieu - Pont de Cheruy**, le **13/12/2023** de 10 h à midi à l'Auberge de Larina 38460 Annoisin - Chatelans
- **Le canton de La Mure / Corps / Valbonnais**, le **11/01/2024** de 10h à midi à la Mairie Saint Honoré - 38350 St Honoré



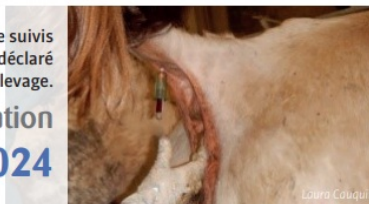
La campagne de prophylaxie 2023 - 2024

Dans le cadre de ses **missions déléguées par l'État**, le GDS se charge de programmer, en partenariat avec la DDPP, pour **chaque nouvelle campagne de prophylaxie, les analyses pour les maladies suivantes : brucellose, leucose, IBR et varron.**

Le GDS envoie aux vétérinaires les Documents d'Accompagnement de Prélèvements (DAP). Ce document doit suivre les prélèvements sanguins au laboratoire. Pour les élevages en allègement, le DAP est également envoyé 1 mois avant la prophylaxie à l'éleveur.

L'ensemble des ruminants et des porcs doivent être suivis en prophylaxie par le vétérinaire sanitaire, déclaré auprès de la DDPP pour chaque atelier de l'élevage.

Réglementation Prophylaxies 2023-2024



La prophylaxie doit être effectuée par votre vétérinaire sanitaire. ▲

PROPHYLAXIE BOVINE : Du 1^{er} octobre 2023 au 30 avril 2024

		Ateliers allaitant ou laitier ne livrant pas de lait en laiterie Sur prise de sang	Atelier laitier livrant en laiterie Sur lait de tank
IBR	Indemne depuis 4 ans et plus	40 bovins de plus de 2 ans. Si moins de 40 bovins, dépistage sur tous les bovins de plus de 2 ans	1 analyse / an Commandée par le GDS
	Indemne 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année	Tous les bovins de plus de 2 ans	6 analyses / an Commandées par le GDS
	En cours de qualification, En assainissement ou Non conforme	Analyses de sang individuelles sur tous les bovins de plus d'1 an Avant fin 2027, tous les cheptels devront avoir une qualification indemne d'IBR !	
Brucellose		20 % des bovins de plus de 2 ans, avec un minimum de 10 bovins	1 analyse / an Commandée par le GDS
Leucose (tous les 5 ans)			
Tuberculose		Cheptels à risques désignés par la DDPP (intradermo tuberculination)	
Varron*	Cheptels orientés	Tous les bovins de plus de 2 ans	1 analyse / an Commandée par le GDS
	Cheptels aléatoires (selon tirage au sort)	20 % des bovins de plus de 2 ans	
BVD		Analyse sur prélèvement cartilage lors de la pose de la boucle	

*Varron : Campagne de dépistage du 1^{er} décembre 2023 au 31 mars 2024.

PROPHYLAXIE OVINE - CAPRINE : Du 1^{er} octobre au 31 mai 2024

Le rythme des prophylaxies dépend de la commune du siège d'exploitation et des pratiques pastorales. Les petits détenteurs (moins de 5 animaux) peuvent déroger aux obligations de prophylaxie sous certaines conditions. (sous certaines conditions : contacter la DDPP)

Brucellose (indemne) Selon le rythme triennal	<ul style="list-style-type: none"> Tous les mâles non castrés Tous les animaux nouvellement introduits 15% des femelles de plus de 6 mois avec un minimum de 30 	
Brucellose (non qualifié)	Dépistage 2 années consécutives de tous les animaux de plus de 6 mois	

PROPHYLAXIE PORCINE : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Elevage plein-air		
	Post-sevrage et engraisseurs	Naisseurs ou naisseurs-engrailleurs
Aujesky (Prise de sang ou buvard)	Contrôle de 20 porcs charcutiers (tous les porcs si moins de 20 porcs)	Contrôle de 15 porcs reproducteurs (tous les porcs si moins de 15 porcs)
Elevage hors-sol		
Trichine	Visite annuelle pour être reconnu comme site "à conditions d'hébergement contrôlées"	

Tarifs des prophylaxies

Le calendrier des formations fin 2023

Les formations organisées s'inscrivent dans une démarche de collaboration du GDS et des vétérinaires praticiens pour aider à développer l'autonomie des éleveurs et approfondir leurs connaissances professionnelles.

Différents thèmes sont abordés (phytothérapie, éleveur infirmier, parage, santé des veaux...) et toutes les espèces sont ciblées.

En cette fin d'année, le GDS organise :

- **Mercredi 15 novembre 2023** : Initiation à la géobiologie, influences électromagnétiques et perturbations électriques en élevage - Luc LEROY - Velanne
- **Judi 16 novembre 2023** : Perfectionnement à la géobiologie, influences électromagnétiques et perturbations électriques en élevage - Luc LEROY - Rives
- **Judi 23 novembre 2023** : Parasitismes des petits ruminants, pour une gestion raisonnée et durable - Marie LILLAMAND - Rives
- **Lundi 27 novembre 2023** : Maladies respiratoires des bovins : prévention et maîtrise - Benjamin DUBAIL - Cour-et-Buis
- **Mardi 28 novembre 2023** : Eleveur et infirmier de son

troupeau ovin/ caprin - Michel BOUY - Nivolas-Vermelle

- **Mardi 5 décembre 2023 : Perfectionnement en phytothérapie** - Michel BOUY - Roybon
- **Jeudi 7 décembre 2023 : Perfectionnement en phytothérapie** - Michel BOUY - Secteur Trièves
- **Mardi 12 décembre 2023 : Santé du veau et maîtrise des diarrhées néonatales** - Benjamin DUBAIL - Vif
- **Vendredi 15 décembre 2023 : Eleveur et infirmier équin, les bases de la santé des chevaux** - Emilie MESNARD - Rives

Calendrier des formations **NOVEMBRE 2023**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Calendrier des formations **DECEMBRE 2023**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				01	02	03
04	05	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Planning des formations 2023 - 2024

SOLUTIONS CONTRE LES RONGEURS



CONTACTEZ NOUS AU 09 74 50 85 85

1 RAT VU = 30 INDIVIDUS PRÉSENTS
1 COUPLE DE RATS = 600 INDIVIDUS PAR AN
1 RAT CONSOMME OU SOUILLE PLUS DE 150 KG D'ALIMENTS PAR AN



GDS ISERE

145 Espace Trois Fontaines 38140 RIVES | 09 74 50 85 85 | gds38@reseaugds.com

[Legal Notice](#) | [Privacy Policy](#) | [Unsubscribe](#)